



**ACTION POUR LA PROMOTION DE LA SANTE
DE LA MERE & DE L'ENFANT « APSME »
COORDINATION NATIONALE**

Siege social: 2222 Tumba, Q/ Masano, Commune Lemba /Kinshasa/RDC

Téléphone : (+243) 81 44 13 146

E-mail : apsmerdc7@gmail.com

DE : L'Administration APSME

AMR

Au : Direction Provinciale de l'ONEM de la Ville Province de KINSHASA.

Date : Le 15 Octobre 2020.

Objet : Demande Visa de l'offre N°003/APSME/ADM-RECRUT/2020.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'un appui médical suite à la crise humanitaire engendrée par des inondations détruisant plusieurs villages et champs associés aux affrontements liés aux conflits fonciers à Kailo entre les ethnies Balanda et Bakuti ont entraîné le mouvement de 16090 personnes dans les aires de santé de Kowe, Matengenya, Tubila et Ferekeni dans le Territoire de Punia, Province du Maniema.

L'APSME lance l'offre externe et interne de **Superviseurs du Projet**

Ainsi, vous trouverez ci-joint les copies de l'offre pour votre visa avant sa publication, en 2 exemplaires.

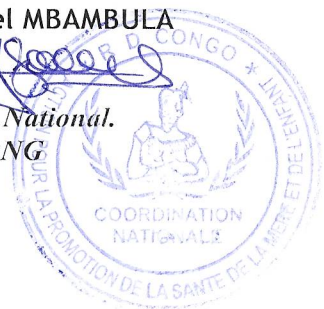
Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en expression de notre considération distinguée.

R DV, 23/10/2020
ONEM OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI
DIRECTION PROVINCIALE DE KINSHASA
Recu le *15/10/2020* à *15H*
Par *KALENGA*
N° d'Enregistrement *187*
Signature *[Signature]*

Dr. Michel MBAMBULA

[Signature]

Directeur National.
APSME ONG





**ACTION POUR LA PROMOTION DE LA SANTE
DE LA MERE & DE L'ENFANT « APSME »
COORDINATION NATIONALE**

Siege social: 2222 Tumba, Q/ Masano, Commune Lemba /Kinshasa/RDC
Téléphone : (+243) 81 44 13 146
E-mail : apsmerdc7@gmail.com

AVIS DE RECRUTEMENT INTERNE ET EXTERNE

N° 003/ADM-APSME/RECRUT/2020

**SUPERVISEURS DU PROJET D'URGENCE D'ACCES AUX SOINS DE SANTE AUX
VULNERABLES DE LA ZONE DE SANTE DE FERKENI, TERR.PUNIA AU MANIEMA.**

Titre	Superviseurs du projet
Durée du contrat	9 mois
Lieu d'affectation	KOWE avec comme champ d'action : Kowe-Matengonya-Tubila-Ferekeni
Superviseur Direct	Chargé de suivi et évaluation
Date de publication	15 Octobre 2020
Date de clôture	25 Octobre 2020

I. Contexte

La crise humanitaire engendrée par des inondations détruisant plusieurs villages et champs associés aux affrontements liés aux conflits fonciers à Kailo entre l'ethnie Balanda et Bakuti ont entraîné le mouvement de 16090 personnes dans les aires de santé de Kowe, Tubila et poste d'Ulindi précisément dans le territoire de Punia précisément dans les groupements d'Ulindi, Kasela, Tubila et Ovasino. Ces déplacées vivent dans les conditions de vulnérabilité très avancées, n'ayant pas l'accès aux services de soins de santé Primaire (SSP) et soins de santé sexuelle et reproductive (SSR) et les exposent à beaucoup de problèmes sanitaires (faible consultation curative (12,3%), paludisme (10,1%), de cas d'Infection Respiratoire Aigüe (5,8%), Diarrhée simple (2,9%), 288 accouchés assistés sur 502 femmes enceintes suivis en CPN, 21 cas de Viol, 96 cas d'IST et 45 cas de MAS ; seuls 498 enfants de moins de 5 ans ont reçu le VAR et 248 en penta3. (Rapport d'ERM et visite de terrain). L'arrivée massive de déplacés a provoqué une surcharge de travail dans l'offre de soins médicaux dans les 4 structures sanitaires (HGR Ferekeni, CSR Kowe, CSR Mulita et CS Tubila), délabrées sans appui de partenaire, ni l'approvisionnement en médicaments et matériels essentiels et cela malgré l'appui de l'ONG CONCERN pendant la foire (distribution de vivres et NFI).

La ZS de Ferekeni n'a pas d'infrastructures pouvant offrir un service SSR, elle n'a ni une maternité de qualité, la rupture de stock en médicaments essentiels et matériels, pas d'EPI

COVID 19, insuffisance de partenaire d'appui, la sous motivation des prestataires, accès géographiques et financiers difficiles (eau, forêt, route en mauvais état) risquent d'entraîner une flambée épidémiques et surmortalité si aucune intervention n'est planifiée ainsi que la pandémie à COVID 19.

Pour y arriver, l'APSME compte offrir l'accès aux soins de SSP et SSR de qualité par une série d'interventions qui seront menées dans les régions touchées par la dotation en matériels médicaux de base et médicaments essentiels et autres intrants (kits SR, EPI COVID 19), le renforcement de capacité de personnel sur les différents thématiques, la surveillance, le contrôle des épidémies, les services de référence pour les soins secondaire (urgences obstétricales), la détection et le traitement précoce de cas, la vaccination de routine et accélérée seront assurés. Les VBG seront aussi abordées, la prise en charge médicale de complications de la MAS des enfants de moins de 5 ans et de cliniques mobiles seront réalisées (stratégies fluviales et terrestre) afin d'offrir les soins maternels à ces populations éloignées et handicapées. Ces interventions appuient les stratégies globales de réponses humanitaires et ceux de cluster santé qui reposent sur la réduction de la surmortalité et la sur morbidité aux populations affectées (déplacés et population d'accueil liées au manque d'accès aux services de SSP et soins de SSR ;aux épidémies et /ou flambées de choléra, rougeole, paludisme et à la prise en charge médicale des VBG et les complications de MAS, entraînées par cette crise par l'amélioration de l'accès aux SSP et ou soins de SSR sans discrimination et dans le respect des principes humanitaires. Ceux-ci permettront de résoudre le problème de manque d'accès aux soins de santé aux populations affectées par l'offre de soins et un système de référence efficace mis en place. Le projet collaborera avec d'autres partenaires appuyant le secteur de protection, la nutrition et le Wash pour combler les gaps de besoins identifiés.

La communication sera renforcée à travers les RECOs formés pour véhiculer les messages de prévention et orienter les populations vers les services de soins. Des missions de suivi et supervision périodiques seront organisées en collaboration avec les partenaires (ECZS, OAC,..) et l'APSME mettra à profit son expérience antérieure, son personnel qualifié, disponible et multidisciplinaire. C'est dans ce cadre que l'APSME lance cet avis de recrutement.

II. Description du poste

II.1. Résumé du poste

Sous la supervision du Chargé de suivi-évaluation, le Superviseur est chargé d'apporter sa collaboration dans la supervision des prestations de services dans les aires de santé ciblées par le projet (Ferekeni, Matengonya, Kowe et Tubila) dans la zone de santé de Ferekeni.

Le superviseur apporte un appui technique au monitoring continu des activités du projet mises en œuvre aux niveaux des structures ciblées en leur charge (HGR Ferekeni, CSR Kowe, CS Matengonya et CS Tubila) afin de garantir la fonctionnalité et l'efficacité du projet.

Le Superviseur fera partie intégrante du Bureau de l'APSME. Le champ d'activités du superviseur s'étend dans toutes les aires de santé d'appui dans le cadre du **projet**.

Il aura aussi comme tâches générales d'assurer une guidance technique dans le développement et la mise sur place d'un système de partage d'information et de rapportage pour le projet dans son ensemble en restant en harmonie avec le SNIS du ministère de la santé.

II.2.Principales Tâches et Responsabilités

- Accompagner les équipes cadre de la Zone de Santé dans la mise en œuvre des activités du projet d'urgence d'accès aux soins de santé aux populations vulnérables de la zone de santé de Ferekeni dans la province du Maniema en République Démocratique du Congo.
- Faire le suivi des activités des stratégies mobiles pour l'offre de soins de santé primaire et soins de santé sexuelle aux populations éloignées.
- Contribuer au renforcement de capacités des points focaux pendant les missions de suivi.
- Appuyer l'équipe de la Zone de Santé (ECZS) dans la collecte des données fiables du projet.
- Appuyer les autres agents communautaires (relais communautaires, pairs éducateurs, mères mentors) dans la sensibilisation communautaires.
- Suivre la qualité des prestations de services (en rapport avec les activités du projet) au niveau de structures sanitaires.
- Transmettre les données collectées par l'ECZS pour rapportage à la hiérarchie.
- Participer activement aux réunions d'échange, de validation de données au niveau de la Zone de Santé
- Rapporter les éléments de supervision dans les structures sanitaire du projet.

II.3.Qualification, Expérience et Compétences requises

- Avoir un diplôme de doctorat en médecine ou autres diplômes de sciences biomédicales ou gestion de projet ;
- Au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans un des domaines ci haut mentionnés ;
- Démontrer une grande capacité d'analyse et de synthèse dans les dossiers qui concernent la collecte et le traitement des données ;
- Être capable de travailler en équipe et parfois sous pression dans un contexte multiculturel et d'adaptation dans des situations nouvelles ;
- Avoir une expérience dans le suivi, la supervision et l'évaluation dans le domaine des projets de santé ;
- Avoir un sens du leadership et d'intégrité dans la conduite des activités en rapport avec les tâches sus-évoquées;
- Avoir la connaissance du terrain;
- Être de bonne moralité;
- Avoir l'esprit d'analyse;
- Être disponible pendant toute la durée du projet;

- Avoir le sens d'écoute et du relationnel;
- Avoir la maîtrise des langues : Français et Swahili
- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, Outlook) est un atout.

III. Contenu du dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae détaillé ;
- Les copies des diplômes d'études supérieures ;
- Les attestations des services rendus ;
- Les références d'au moins trois (3) personnes (N° de téléphone, courriels, etc.) ;
- Les coordonnées de contact telles que l'adresse physique, les numéros de téléphone fixe et cellulaires ;
- Tout autre document renseignant sur la carrière du candidat.

Les candidatures rédigées en langue française doivent être adressées au Directeur National de l'APSME par courrier électronique à l'adresse suivante : apsmerdc7@gmail.com et l'objet du courriel électronique sera le numéro de l'avis de recrutement au plus tard le **25 Octobre 2020** avec la mention obligatoire suivante : **Récrutement de superviseur du projet d'urgence d'accès aux soins de santé aux populations vulnérables de la zone de santé de Ferekeni dans la province du Maniema en République Démocratique du Congo.**

Les dépôts physiques se feront au plus tard le **25 Octobre à 15h30'heure de Kinshasa** :

1. **A KINSHASA** : Sur 2222, Avenue Tumba, Quartier : Masano, dans la Commune de Lemba.
2. **A KINDU** : Sur 9, boulevard Joseph Kabila, Bâtiment CARITAS Kindu, Q/Kasuku
C/Kasuku, Ville de KINDU.
3. **A KOWE** : Au Centre de Santé de Référence de KOWE à KOWE à KOWE.
4. **A FERKENI** : Au Bureau Central de la Zone de Santé de FERKENI
à FERKENI.
5. **A PUNIA** : Au Bureau Central de la Zone de Santé de PUNIA à PUNIA.

Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

SEUL(E) S LES CANDIDAT(E) S RETENU(E) S SERONT CONVOQUE(E) S

Fait à Kinshasa, le 15 Octobre 2020

Dr Michel MBAMBULA
Directeur National.
APSME ONG

